



Église des Pays de l'Ain

1^{ER} MAI 2020 - N° 5



Homélie pour la messe chrysmale

Le jeudi saint 9 avril 2020, la Messe chrysmale a été célébrée dans l'intimité de la chapelle de l'aumônerie des jeunes de la Maison Jean-Marie Vianney, en raison du confinement dû à la pandémie du covid-19. Huit membres de la maison diocésaine, prêtres, religieuses et laïcs, ont entouré Mgr Roland, manifestant ainsi l'unité du diocèse autour de son pasteur.

Le cérémonial des évêques commence ainsi la présentation de la messe chrysmale : « Cette messe, que l'évêque concélébre avec ses prêtres et au cours de laquelle il consacre le saint-chrême et bénit les autres huiles, est comme la manifestation de l'union étroite des prêtres avec leur propre évêque ». Et le texte précise un peu plus loin : « Les prêtres se rassemblent pour cette messe et y concélébrent, car ils sont les témoins et les coopérateurs de leur évêque dans la confection du chrême, eux qui partagent sa mission sacrée d'édifier le peuple de Dieu, de le sanctifier et de le diriger, et ils manifestent ainsi l'unité du sacerdoce et du sacrifice du Christ, continuellement présents dans l'Eglise ». De son côté, l'introduction du missel affirme : « La

messe chrysmale [...] doit être tenue pour l'une des principales manifestations de la plénitude du sacerdoce de l'évêque et le signe de l'union étroite des prêtres avec lui ».

Aussi vous devinez la souffrance que nous éprouvons, les prêtres et moi-même, d'être empêchés, cette année, de nous rassembler pour la messe chrysmale. Cette messe chrysmale est en effet un rendez-vous annuel majeur, pour manifester et entretenir la communion entre nous. Habituellement, nous nous réunissons toute la journée, pour un temps spirituel puis un repas partagé dans la joie fraternelle. La messe chrysmale constitue le point d'orgue de la rencontre.

Un des moments forts de la célébration est celui où j'invite les prêtres à **renouveler les promesses qu'ils ont faites le jour de leur ordination**. Je les recommande alors à la prière de tout le Peuple de Dieu, demandant qu'ils soient les fidèles ministres du Christ souverain Prêtre, pour vous conduire au Christ, unique source du Salut. Je me recommande moi-même à la prière commune, demandant « que je

sache mieux tenir au milieu de vous la place du Christ qui est Prêtre, Bon Pasteur, Maître et Serviteur de tous ».

Cette année, le confinement auquel nous sommes contraints, nous prive de la joie de ce rassemblement. Mais, dès que les circonstances le permettront, nous nous retrouverons pour la rénovation des promesses faites à l'ordination, si possible pour la solennité du Sacré Cœur (17 juin), qui est la journée mondiale pour la sanctification des prêtres.

En attendant, j'ai écrit avant-hier aux prêtres, pour les remercier du zèle pastoral qu'ils manifestent, souvent avec beaucoup d'ingéniosité, en cette période atypique. Chacun selon son charisme, poursuit fidèlement son engagement à prier et à intercéder pour le Peuple de Dieu ; à enseigner et éclairer ; à guider la prière et à encourager à distance ; à soutenir les personnes isolées les plus fragiles. Je les ai encouragés, leur rappelant combien, en ce temps d'épreuve, leur ministère est plus que jamais indispensable pour continuer de manifester la sollicitude du Christ Bon Pasteur.

Les prêtres souffrent de se retrouver seuls pour célébrer la semaine sainte, parce que leur vocation est d'être au service concret du Peuple de Dieu. Cette situation exceptionnelle met en lumière que les prêtres sont des hommes de la relation et de la communion. Elle appelle chacun à renforcer les liens, d'une part avec le Seigneur, d'autre part avec les autres prêtres et avec les fidèles laïcs.

Mais, la messe chrysmale, qui rassemble évêque et prêtres, qui partagent sa mission sacrée d'édifier le peuple de



Les P. Michel Page, Frédéric Pelletier et Marc Gadiolet concélébrèrent la messe chrysmale avec Mgr Roland

Dieu, de le sanctifier et de le diriger, n'aurait pas de sens sans le concours de nombreux fidèles laïcs, qui viennent de toutes les paroisses du diocèse : jeunes et adultes, personnes mariées et personnes consacrées. Et je n'oublie pas la présence des diacres permanents, qui nous rappellent que nous avons à être un peuple de serviteurs à la suite du Christ Serviteur.

Chers amis, je sais combien vous êtes frustrés de ne pas pouvoir participer à la messe chrysmale, car, en dehors des messes d'ordination, c'est pratiquement la seule fois de l'année où le diocèse est rassemblé avec toutes les composantes de la grande famille diocésaine. Et si vous êtes attachés à participer à la messe chrysmale, c'est parce qu'au centre de la liturgie de ce jour se trouve la bénédiction et consécration des trois huiles saintes : Bénédiction de l'huile pour l'onction des catéchumènes ; bénédiction de l'huile pour l'onction des malades ; et consécration de l'huile parfumée, le saint chrême, particulièrement utilisé pour le baptême, la confirmation, et l'ordination des prêtres et des évêques.

Ces huiles sont destinées à être réparties dans toutes les paroisses du diocèse. Elles seront utilisées toute l'année, pour conférer les sacrements de baptême,

confirmation, ordination, et l'onction des malades. Ainsi vous voyez que la messe chrismale nous inscrit à la source de tous les sacrements. Cette source n'est autre que le Christ lui-même, dans le mystère de sa mort offerte par amour, et de sa victoire sur les puissances des ténèbres, par la résurrection. Vous le savez sans doute, l'huile est le symbole de l'Esprit Saint et, en même temps, cette huile nous renvoie à la personne de Jésus, puisque le titre de *Christ* (ou *Messie*, en hébreu), qui lui est conféré, signifie celui qui a reçu l'onction d'huile.

Je vous invite à considérer comment les trois huiles bénies et consacrées ce jour, nous enseignent sur notre mission chrétienne et nous stimulent pour y être davantage fidèles. Il y a tout d'abord l'huile des catéchumènes. Cette huile est utilisée pour une première onction, faite avant le baptême. L'huile des catéchumènes communique la force aux hommes qui cherchent Dieu. Elle nous manifeste que c'est Dieu lui-même qui nous accorde l'intelligence intérieure, l'énergie et le désir de conversion, pour comprendre en profondeur la Bonne Nouvelle, et nous engager de grand cœur dans les luttes de la vie chrétienne. Demandons donc l'humilité et n'oublions jamais que c'est Dieu lui-même qui nous rend capables de grandir dans la foi.



Ensuite, il y a l'huile pour l'Onction des malades. Les Ecritures viennent de nous enseigner que Jésus est venu pour consoler, pour guérir et pour libérer. L'annonce de la Bonne Nouvelle se présente comme un processus de guérison. La guérison fondamentale advient dans la rencontre personnelle avec le Christ, qui nous réconcilie avec Dieu et guérit notre cœur brisé. L'huile des malades nous indique aujourd'hui que le Christ nous donne sa grâce pour vaincre l'angoisse de la mort et vivre l'espérance de la résurrection. Elle nous rappelle le don de l'Esprit Saint qui communique confiance et force dans les épreuves de santé.

La troisième huile est le saint-chrême : un mélange d'huile et de parfums qui nous rattache aux grandes traditions de l'onction sacerdotale et de l'onction royale dans l'Ancien Testament. Il sert surtout lors de la confirmation et les Ordinations. Cette huile nous indique, comme le proclame saint Pierre : « Vous êtes *une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis pour proclamer les louanges de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière, vous qui, jadis, n'étiez pas un peuple et qui êtes maintenant le Peuple de Dieu* » (1 P 2, 9 s.).

Ce saint-chrême signifie l'entrée dans la joie de Dieu et scelle notre appartenance au Royaume à venir. Et il nous donne la force de l'Esprit Saint pour faire de nous des témoins. Le saint-chrême nous rappelle donc aujourd'hui que les chrétiens sont un peuple sacerdotal pour le monde. Nous avons pour mission de rendre visible au monde le Dieu vivant, nous avons à en témoigner et conduire à lui.

En cette époque de crise sanitaire,

sociale et économique, prenons conscience que nous avons une mission prophétique à accomplir. Aujourd'hui, s'amorce une révolution majeure dans notre humanité. Ce qui la caractérisera, c'est un nouveau rapport de l'être humain à ses semblables et à la nature, en plus grande obéissance à ce que veut le Créateur, dans l'esprit de l'encyclique *Laudato si*.

Nous devons aider nos concitoyens à prendre conscience que l'origine de la pandémie réside moins dans un problème infectieux que dans une cause sociale et économique ; et qu'il n'y aura pas d'équilibre mondial sans véritable justice sociale. Le pape François ne cesse pas de nous en montrer le chemin. Je vous invite à relire ses exhortations *Evangelii Gaudium* et *Gaudete et exsultate*, ainsi que son encyclique *Laudato si*. Nous avons là une boussole pour avancer !

L'adoption d'un mode de vie plus simple et plus sobre, le développement des liturgies domestiques, l'attention renouvelée aux voisins immédiats et aux personnes les plus pauvres, la soif ardente de se retrouver pour l'eucharistie dominicale constituent autant d'éléments qui vont dans la bonne direction.

Dans l'encyclique *Laudato si*, le pape François écrivait : « la conscience d'une origine commune, d'une appartenance mutuelle et d'un avenir partagé par tous est nécessaire » (n° 202). La pandémie actuelle et toutes les catastrophes qu'elle entraîne, nous pousse à décider des changements urgents à opérer. Nous, chrétiens, avons à être aux premières lignes pour montrer qu'il est possible de vivre autrement et d'être profondément heureux !

+ **Pascal ROLAND**



Agenda de Mgr Roland

En ce temps d'épidémie, l'agenda de Mgr Roland ne comprend que les célébrations retransmises en direct sur le site Internet et sur la chaîne Youtube du diocèse.

Dimanche 3 mai - 4^e dimanche de Pâques
10 h 30 : Messe

Dimanche 10 mai - 5^e dimanche de Pâques
10 h 30 : Messe

Dimanche 17 mai - 6^e dimanche de Pâques
10 h 30 : Messe

Judi 21 mai - Ascension
10 h 30 : Messe

Dimanche 24 mai - 7^e dimanche de Pâques
10 h 30 : Messe

Dimanche 1^{er} juin - Pentecôte
10 h 30 : Messe

Nominations - 1^{ère} série

Fins de mission

M. l'abbé Patrice CHOCHOLSKI, arrivé au terme de sa mission, est déchargé de ses offices de curé du groupement paroissial d'Ars-sur-Formans et de recteur du Sanctuaire d'Ars. Il est mis à la disposition du diocèse de Marseille, pour une durée de trois ans renouvelable, à dater du 1^{er} septembre 2020.

M. l'abbé Xavier RENDU est déchargé à sa demande de sa mission au sein du collège des Consulteurs, à dater du 1^{er} avril 2020. Il conserve ses offices de curé du groupement paroissial de Belley et de doyen du Bugey Sud.

Collège des Consulteurs

M. l'abbé Pierre-Yves MONNOYEUR, curé du groupement paroissial de Thoiry, aumônier diocésain du Mouvement des Chrétiens en Retraite (MCR) et membre du Conseil presbytéral, est nommé en outre membre du Collège des Consulteurs, en remplacement de M. l'abbé Xavier RENDU, pour une durée de trois ans à dater du 1^{er} avril 2020.

Curé

M. l'abbé Rémi GRIVEAUX, prêtre du diocèse de Paris et curé de la paroisse Saint-Germain-de-Charonne depuis 2010, est nommé avec l'accord de l'archevêque de Paris, curé du groupement paroissial d'Ars-sur-Formans et recteur du Sanctuaire d'Ars, à dater du 1^{er} septembre 2020. Il réside au presbytère d'Ars-sur-Formans.

Pour information

M. l'abbé René CHAVENT, ordonné prêtre pour le diocèse de Belley-Ars le 5 juillet 1998 et mis à la disposition du diocèse d'Aix et Arles depuis 2012, est excardiné du diocèse de Belley-Ars et incardiné dans le diocèse d'Aix et Arles, à dater du 28 janvier 2020. M. l'abbé René CHAVENT a été vicaire à Montluel (1998-2000), curé du groupement de Challex (2000-2004) et mis à la disposition du diocèse de Fréjus-Toulon (2004-2012).

Ces nominations seront promulguées dans *Église des Pays de l'Ain*.

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à l'évêché de Belley-Ars,
Le mardi 28 avril 2020,
En la fête de Saint Pierre Chanel

+ **Pascal ROLAND**

Par mandement
P. Christian JOSSELIN
Chancelier

*L'abbé Rémi Griveaux,
futur Recteur et Curé d'Ars*



Consignes de Mgr Roland pour le déconfinement

Message de Mgr Roland adressé aux prêtres le vendredi 1^{er} mai 2020.

Vous attendiez tous avec impatience les indications sur le calendrier et les conditions concrètes du déconfinement pour ce qui regarde nos activités ecclésiales. Comme vous le savez, cela a fait l'objet d'un dialogue avec les autorités civiles. Nous avions le souci que la vie ecclésiale (liturgie, catéchèse et activités caritatives) puisse retrouver sa dimension communautaire au même rythme que la vie scolaire, sociale et économique de notre pays, à partir du 11 mai. Malheureusement, le Gouvernement a maintenu l'interdiction des rassemblements jusqu'en juin, écartant le plan proposé par la Conférence des Evêques de France pour une reprise encadrée.

Les raisons de ce refus sont d'abord liées à la crainte légitime d'une deuxième vague de contamination (nous ne devons pas oublier que la première propagation dans notre pays s'est faite à l'occasion d'un rassemblement chrétien). Mais elles tiennent très certainement aussi au fait que nous étions la seule religion à exprimer une demande (et à avoir préparé et élaboré un plan d'action). Plus profondément, ce refus manifeste l'incapacité de notre société à intégrer que la vie spirituelle et la vie liturgique ne constituent pas une réalité marginale. Comme l'a écrit fort justement Mgr Bruno Valentin (évêque auxiliaire de Versailles), le choix du Gouvernement est une erreur tactique, car en nous excluant du principe général de déconfinement progressif, il nous signifie clairement le peu d'importance qu'il nous reconnaît dans le champ de la vie commune. Cette attitude est regrettable car elle ne va

malheureusement pas dans le sens de l'unité nationale recherchée.

Prendre le temps de discerner

Qu'allons-nous donc faire dans ces circonstances pour agir selon la volonté de Dieu ? Une fois passé le moment de réaction de déception ou de colère, prenons le temps de discerner à la lumière des Ecritures ! La réponse est claire : croire et nous convertir ! Mgr Bruno Valentin suggère trois repères : s'arrêter pour discerner : « consentir un réel effort pour nourrir notre jugement d'autre chose que des réactions exaspérées que charrient les réseaux sociaux » ; nous souvenir que le Christ domine le temps et l'histoire : « méfions-nous d'habiller avec des arguments spirituels des combats qui ne seraient en réalité que les nôtres » ; et poser des actes concrets de miséricorde : « nous allons vers des mois de crise profonde et de grande souffrance économique et sociale. Toutes nos forces doivent être déjà mobilisées, non pas tant pour défendre des intérêts corporatistes que pour servir le bien commun ».

Nous allons donc poursuivre le respect du confinement. Nous le ferons non plus avec la couleur du carême, mais dans l'attente de la Pentecôte, en compagnie de Marie et des Apôtres au Cénacle. Je vous exhorte à vivre cette nouvelle étape comme un temps d'intériorisation et le point de départ d'un nouveau dynamisme missionnaire. Avec Marie et les Apôtres, accueillons le Christ ressuscité qui se tient au milieu de nous. Préparons-nous à accueillir le don de l'Esprit Saint qui nous enverra en mission, nous fera vivre dans la communion fraternelle, et nous donnera de communiquer largement l'espérance dont le monde a besoin.

Agir avec une attitude responsable

Nous devons adopter une attitude responsable en respectant ce qui relève du bien commun. Mais j'ai décidé d'user largement des possibilités données par la Loi. Le décret 2020-293 du 23 mars 2020 dispose à l'article 8 que *Les établissements de culte, relevant de la catégorie V, sont autorisés à rester ouverts. Tout rassemblement ou réunion en leur sein est interdit à l'exception des cérémonies funéraires dans la limite de 20 personnes.* Si les rassemblements sont interdits, il est en revanche possible d'entrer individuellement dans les églises pour la prière personnelle. Jusqu'au 11 mai, dans le cadre d'une sortie dérogatoire (courses ou promenade d'1 heure) et après le 11 mai plus librement. Après avoir consulté plusieurs doyens, je demande donc que, partout où cela est possible, et dans les limites du respect des gestes barrières, les principales églises soient ouvertes selon les horaires fixés par le curé, avec une surveillance pour veiller au strict respect des consignes de protection sanitaire.

Partout où cela est possible (certains prêtres ne le peuvent pas en raison de leur fragilité de santé), je préconise la présence d'un prêtre qui se rendra disponible dans l'église pour les confessions et pour donner la communion eucharistique. Cela implique bien sûr une organisation rigoureuse : la porte d'entrée bloquée en position ouverte ; signalétique rappelant l'exigence de la distanciation physique, le flux de circulation, le nombre maximum de personnes pouvant être présentes simultanément ; une personne présente pour surveiller et réguler le flux ; accès condamné à certains espaces ; mise à disposition de gel hydro-alcoolique, désinfection régulière des lieux, port d'un masque... Je compte sur l'engagement responsable de chacun pour le respect de ces dispositions, sachant que

la moindre infraction en un lieu entraînerait immédiatement une mesure restrictive pour tout le monde !

Le seul rassemblement autorisé est celui qui concerne les obsèques, dans la limite de 20 personnes présentes. A plusieurs reprises nous avons eu maille à partir avec différentes entreprises de Pompes Funèbres, à qui il a fallu rappeler fermement les dispositions légales : *« Tout rassemblement ou réunion en leur sein est interdit à l'exception des cérémonies funéraires dans la limite de 20 personnes. »* N'hésitez pas à faire appel à un autre prestataire s'il y a un refus de la part d'une entreprise. Malgré tout, la participation étant très limitée, beaucoup sont frustrés de ne pas pouvoir participer aux obsèques. Qu'ils se souviennent alors de ce que sainte Monique disait à ses deux fils, s'inquiétant de son prochain décès en terre étrangère : *« Enterrez mon corps n'importe où ; que cela ne vous donne aucun souci. Je vous demande seulement de vous souvenir de moi à l'autel du Seigneur partout où vous serez ».*

Patience, unité et mission

Je n'ignore pas votre impatience pour organiser vos agendas paroissiaux. Vous n'ignorez pas qu'à l'heure actuelle il nous faut encore avancer au jour le jour, en attendant des informations précises et sûres. Il est impossible de faire des prévisions et nous constatons que celles que nous faisons sont vite remises en cause. Il est certain que nous devons tout remettre à plat et non pas nous empresser de rajouter des choses, dans l'illusion de « rattraper le temps perdu ». Merci de votre compréhension et de votre patience !

Je constate avec tristesse que la fatigue aidant, le diable profite de toute occasion pour semer la division entre disciples du

Christ. Je vous invite donc à la vigilance. Il est capital, en ce temps de crise plus que jamais, que nous agissions de manière coordonnée et que nous ne fassions pas le jeu du Diviseur !

Je suis en train d'achever une note de réflexion et d'orientations au sujet de l'Eucharistie. Elle vous sera envoyée très prochainement. Dimanche, c'est la fête du Christ Bon Pasteur. Nous aurons à cœur de faire prier pour les vocations et d'inviter les fidèles laïcs à offrir leur souffrance de privation d'Eucharistie pour la cause des vocations. Que la Vierge Marie, Mère de l'Eglise, qui va nous accompagner tout au long de ce mois de mai, nous aide à garder et méditer en notre cœur la Bonne Nouvelle, pour gagner en intériorité et nous préparer à un nouveau souffle missionnaire. En communion de pensée et de prière avec vous tous.

+ **Pascal ROLAND**

Saintes huiles

A la fin du confinement, les prêtres pourront se procurer les saintes huiles bénies lors de la messe chrismale : soit à la chancellerie, soit auprès des doyens. Ceux-ci sont invités à s'organiser pour les récupérer auprès du chancelier. En cas d'urgence il est possible d'utiliser les saintes huiles de l'année écoulée.



Informations diocésaines

Décès dans la famille diocésaine

Trois prêtres du diocèse sont décédés au cours du mois écoulé. Ils ont été inhumés dans l'intimité. Des messes seront célébrées à leur intention après la fin du confinement. Le diocèse tout entier prie d'ores et déjà pour eux et pour leurs proches.



• **M. l'Abbé Jean GUILLET** est décédé à Seillon-Repos, le 7 avril 2020, à l'âge de 90 ans. Ses obsèques ont été célébrées le mardi 14 avril, à Reyrieux, où il a été inhumé dans la tombe familiale. Né le 12 janvier 1930 à Roanne (Loire), ordonné prêtre le 29 juin 1955 en la cathédrale de Belley, il est successivement nommé vicaire paroissial à St-Rambert-en-Bugey (1955), directeur spirituel au petit séminaire de Meximieux (1960), vicaire à la paroisse du Sacré-Cœur de Bourg, chapelle du Peloux (1967), curé de Bellegarde (1977), prêtre fidei donum à Touggourt en Algérie (1988), curé de Lagnieu (1989), curé de Meximieux (1999). De 1994 à 2003, il est aussi aumônier diocésain de l'action catholique indépendante (ACI). Admis à la retraite au presbytère de Cormaranche-en-Bugey en 2005, il rend service dans le groupement paroissial d'Hauteville jusqu'en 2018. Il se retire à Seillon-Repos début 2019.



• **M. l'Abbé Germain CAGNIN** est décédé à Seillon-Repos, le 13 avril 2020, à l'âge de 91 ans. Ses obsèques ont été célébrées le lundi 20 avril 2020 à Rignieu-le-Désert, où il a été inhumé dans la tombe familiale.

Né le 23 janvier 1929 à Chazey-sur-Ain, ordonné prêtre le 29 juin 1960 en la cathédrale de Belley, il est successivement nommé vicaire à Feillens (1960), curé à Charancin (Sutrieu, 1962), Vognat (1964), Virieu-le-Grand (1973), Champagne-en-Valromey (1979). Suite à une hémiparésie (1986), il est admis à se reposer à Pont-d'Ain (résidence des prêtres aînés, 1987), puis il fait partie des premiers résidents de la maison de retraite de Seillon-Repos en 1992.

• **M. Jean DESPLANCHE** est décédé à 93 ans (et 72 ans de mariage). Ses funérailles ont été célébrées à Montmerle-sur-Saône, le vendredi 24 avril 2020. Il était le frère de l'abbé Georges DESPLANCHE, décédé le 4 avril 2016.



• **M. l'Abbé Christian LAFFARGUE** est décédé à la Clinique Convert de Bourg-en-Bresse, le dimanche 26 avril 2020, à l'âge de 72 ans. Ses obsèques ont été célébrées le 2 mai à Notre-Dame-de-Bourg.

Né le 17 février 1948 à Auch (Gers), ordonné prêtre le 29 juin 1979 au Séminaire d'Ecône, il quitte la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X en 1988 et devient membre fondateur de la Fraternité sacerdotale Saint-Pierre. Il exerce son ministère à Lyon (1989-1992), Versailles et Chartres (1992-1995). En 1995, il est accueilli dans le diocèse de Belley-Ars où il est incardiné le 1^{er} juillet 1997. Il est chargé successivement du groupement de Fareins (1995), puis de Tossiat (2005). En 2013, il est mis à la disposition du diocèse de Séez comme chapelain du sanctuaire de Notre-Dame de Montligeon. En 2017, il revient dans le diocèse où il rend des services pastoraux tout en organisant des retraites spirituelles qu'il a eu à cœur de prêcher tout au long de son ministère, selon les Exercices spirituels de Saint Ignace de Loyola.

Conseil Diocésain pour les Affaires Economiques

Le mercredi 29/04 matin, s'est tenu la réunion du CDAE prévue à l'agenda. Du fait du confinement Covid-19, c'est avec l'aide des outils modernes, sur Teams, que chacun l'a rejointe.

Parmi les sujets, les prévisions de trésorerie ont été travaillées, tenant compte :

- de la **baisse des ressources** liée aux quêtes et offrandes de Messes (malgré le relais partiel pris par les sites internet, avec les communications correspondantes) et bien sûr au casuel. Quant au denier, les courriers de campagne 2020 étant arrivés tardivement, c'est seulement actuellement que sont enregistrés les dons reçus habituellement pendant le carême. Le CDAE tient à remercier chacun des donateurs de sa générosité et à encourager la poursuite des mouvements du cœur ;
- de l'organisation mise en place dans le diocèse avec le **chômage partiel ou total** lié à l'interdiction des rassemblements et à la fermeture des établissements recevant du public décrétées par le gouvernement, avec les réductions de rémunération correspondantes, ainsi que, par solidarité, des traitements des prêtres. Le CDAE remercie chacun de sa grande responsabilité face à la situation ;
- de la situation des **travaux immobiliers** en cours, et des montants correspondants engagés, avec les règlements aux entreprises concernées, aux échéances convenues ;
- de plusieurs hypothèses de **déconfinement**.

Les données correspondantes induisent une chute de notre trésorerie de l'ordre de 850k€ à 1M€ entre mars et fin septembre 2020. Nous l'absorbons grâce à la solidarité du Compte Epargne

Diocésain et en puisant dans la réserve constituée pour les travaux.

Du fait de la situation et des incertitudes sur les perspectives économiques, le CDAE a demandé :

- de **différer tout engagement de travaux non lancé**, au moins jusqu'à début septembre, date d'un nouveau point du CDAE. Cela concerne les chantiers du diocèse, mais aussi les travaux des paroisses. Néanmoins, cela n'empêche évidemment pas de poursuivre les réflexions et études en cours, ni les initiatives pour favoriser leur financement ;
- de **poursuivre** avec sagesse les réflexions et actions sur les **ventes de biens** n'entrant pas dans l'évolution envisagée des pôles missionnaires ;
- de veiller à ce que les **comptes de paroisses 2019** puissent être finalisés (en vue de la clôture de juin) par les trésoriers, en prenant les précautions sanitaires recommandées. Entrer en banque, au fur et à mesure, les ressources reçues en paroisses est également important pour fiabiliser les prévisions.

Notre évêque remercie le CDAE de la qualité de la rencontre et des échanges, il entérine l'analyse et les préconisations ci-dessus. Il demande à ce qu'elles fassent l'objet d'une communication au sein du diocèse et des paroisses.

Olivier Bauer
Econome diocésain

Quelles activités dans l'Eglise cet été ?

Le processus de déconfinement qui commencera le 11 mai durera plusieurs mois, en fonction de l'évolution de l'épidémie de Covid-19. Voici les informations dont le diocèse dispose à l'heure actuelle ; elles seront complétées en fonction des directives des pouvoirs publics.

Pour les Jeunes

Aucune directive de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale ne demande d'annuler les séjours d'été dans le département ; la Pastorale des Jeunes continue donc de les préparer activement, comme s'ils devaient avoir lieu. C'est l'attitude généralement adoptée par les autres organisateurs de séjours de vacances. Les parents sont donc invités à inscrire leurs enfants sans attendre, tout en ayant l'assurance qu'aucun paiement ne sera encaissé avant l'événement et que tous les chèques seront détruits en cas d'annulation.

Vous trouverez sur le site Internet du diocèse le tract du **camp VTT** organisé conjointement par la Paje et la paroisse d'Oyonnax **du 8 au 12 juillet** pour les jeunes collégiens et lycéens. Il partira de Saint-Claude et traversera les Pays de l'Ain jusqu'à la Vierge du Mas-Rillier, à Miribel. C'est une aventure humaine et spirituelle ouverte à tous les jeunes du diocèse.

Vous y trouverez aussi le tract de l'**Ecole de Prière Jeunes** du diocèse qui organise sa 6^e édition au centre du Ruisseau, à Matafelon-Grange **du 16 au 22 août**. Elle accueille

jusqu'à 80 enfants et jeunes de 7 à 17 ans, répartis en équipes par âges pour une semaine de vacances où l'on apprend aussi à prier ! Les familles sont accueillies pour la Messe et le déjeuner au début et à la fin de la semaine.

Vous pouvez aussi consulter en ligne les documents pour les camps organisés par des paroisses ou des mouvements, notamment ceux **l'aumônerie du Haut-Bugey, pour les 6^e-5^e du 9 au 16 juillet, et les 4^e-3^e du 16 au 24 juillet**.

Pèlerinage diocésain à Lourdes

Dans son discours du 28 avril dernier, le Premier ministre a annoncé les grandes manifestations ne pourront se tenir avant le mois de septembre. **Le 113^e pèlerinage diocésain à Lourdes, qui devait avoir lieu du 25 au 31 juillet, est par conséquent annulé.** Il en va de même pour les différentes propositions pour les jeunes et les hospitaliers.



Agenda diocésain

Pendant la période de confinement, tous les événements diocésains et paroissiaux ont été annulés ou reportés. Quelques paroisses et services proposent des messes retransmises en direct.

Avec notre évêque

Les dimanches à 10h30.

catholique-belley-ars.fr/messe

Ambérieu-en-Bugey

Les dimanches à 10h30.

www.paroisse-amberieu.org

Gex

Les dimanches à 11h30

paroissesjp2paysdegex.fr

Montluel

Les dimanches à 10h30.

paroissemontluel.fr

Notre-Dame de Bourg

Du lundi au vendredi : Messe à 18h,

Samedi : Messe à 11h,

Dimanche : Messe à 9h

catholique-belley-ars.fr/messe

Oyonnax

En semaine à 8h30

Les fêtes à 18h30

Les dimanches à 10h

www.twitch.tv/paroisseoyonnax

Sacré-Coeur de Bourg

Du lundi au vendredi à 8h30 et 18h30

Les samedis à 8h30 et 11h

Les dimanches à 10h15

www.sacrecoeur-bourgenbresse.fr

Saint-Genis-Pouilly

• Lundi, mardi, jeudi et vendredi à 18h30

• Dimanche à 10h30

paroisses-saint-genis-pouilly.com

Sommaire

Homélie de Mgr Roland pour la messe chrismale	p. 1
Agenda de Mgr Roland	p. 4
Nominations - 1 ^{ère} série	p. 5
Consignes	p. 6
Informations diocésaines	p. 8
Conseil Diocésain pour les Affaires Economiques	p. 10
Quelles activités dans l'Eglise cet été ?	p. 11
Agenda diocésain	p. 12

Église des Pays de l'Ain

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars
C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912

Date de parution : 1^{er} mai 2020

Directeur de la publication : P. F. Pelletier

Rédaction et mise en page : SDPC

Crédits photos : Diocèse de Paris (p. 5), SDPC

Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154

01004 Bourg-en-Bresse Cedex

04 74 32 86 69

communication@belley-ars.fr

belley-ars.catholique.fr